



2^e SYMPOSIUM SUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES EN ÉDUCATION

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE TRANSFERT ET DE COLLABORATION EN ÉDUCATION

FAITS SAILLANTS



JUIN 2014

INTRODUCTION

Organisé par le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) avec la collaboration du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le 2^e Symposium sur le transfert des connaissances en éducation est une initiative du Comité de concertation pour le transfert des connaissances en éducation. L'événement a rassemblé 222 participants sur place et plusieurs groupes de participants à distance provenant des régions.

Le Symposium avait pour but de dégager les meilleurs moyens de favoriser la concertation afin de mettre en œuvre des actions intégrées et de développer une culture du transfert au Québec. Les objectifs poursuivis étaient de :

- Clarifier les rôles des différents intervenants au regard du transfert des connaissances en éducation afin que chacun prenne conscience de ce rôle pour ensuite l'exercer adéquatement.
- Mettre en lumière des exemples concrets de modèles de transfert de connaissances en éducation.
- Dégager les besoins des milieux de pratique afin d'orienter les actions futures en transfert et les modalités à privilégier.



TISSER LA TOILE DE LA COLLABORATION

En matinée, douze expériences de transfert, retenues en raison de l'intérêt des thèmes abordés en éducation et des modalités de collaboration mises en œuvre, ont été présentées :

- Lire et écrire avec les TIC, c'est gagnant! – Commission scolaire des Hautes-Rivières et UQAM;
- Enseigner en contexte difficile : situations d'enseignement-apprentissage multidisciplinaire – Commission scolaire des Hauts-Cantons et Université de Sherbrooke;
- CASIS-Écriture : un programme d'intervention pour augmenter la motivation à écrire des élèves du primaire – Commission scolaire de la Capitale et Université Laval;
- Illustration du rôle d'un intermédiaire en soutien au développement pédagogique et organisationnel au sein d'une commission scolaire – Commission scolaire des Trois-Lacs;
- Soutenir l'innovation pédagogique en classe de science et technologie – Commission scolaire des Premières-Seigneuries et Université Laval;
- Le Carrefour de la réussite au collégial : un réseau de transfert de connaissances pour favoriser la réussite étudiante dans les collèges – Cégep de Lévis-Lauzon, Cégep de Sainte-Foy et Carrefour de la réussite au collégial;
- Avativut : l'environnement à portée de mains – INRS - Centre Eau Terre Environnement, UQTR et Commission scolaire Kativik;
- Building Community through Telecollaboration (BCT Project) : le réseautage et l'intégration des TIC dans les écoles anglophones du Québec – Université McGill, Commission scolaire Riverside et CEFRIQ;
- Transfert et appropriation par les conseillers technopédagogiques des résultats d'expérimentations en intégration pédagogique des TIC au collégial – Association pour la recherche au collégial (ARC), Cégep de Rivière-du-Loup et Fédération des cégeps;
- Communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) à la formation générale des adultes : changements de pratique et retombées – UQO, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, Centre l'Arrimage;
- Pacte social pour l'Éducation dans la Mitis – UQAR;
- Consortium de recherche en éducation (CRRE) : améliorer les pratiques éducatives grâce à la recherche participative – UQAC, CRRE et Commission scolaire du Pays-des-Bleuets.

Les présentations visaient à mettre en évidence les différents aspects ayant contribué au succès des projets (la prise en compte des besoins du milieu, les moyens de favoriser l'accès aux connaissances ainsi que les rôles et les responsabilités des intervenants) de même que leurs retombées.

Les projets semblent tous avoir eu un impact positif sur le développement des collaborations entre pairs : augmentation du travail d'équipe et bris de l'isolement. Ils ont contribué à susciter une pratique réflexive et d'auto-observation chez les enseignants participants. Souvent, ils ont réussi à démystifier la recherche et à en donner une représentation positive. Les projets ont fait naître une fierté chez les participants. Certains ont eu des répercussions sur l'ensemble de l'école, en changeant son image et en améliorant le climat de travail.



En après-midi, les participants ont été invités à échanger en petits groupes. Les discussions ont permis de voir **ce qui se fait** dans les organisations pour favoriser l'accès aux connaissances et leur utilisation, ainsi que **ce qui pourrait être amélioré** et devrait être fait dans le respect des rôles et responsabilités de chacun.

1

RECONNAÎTRE ET VALORISER LE TRANSFERT

CE QUI SE FAIT

Certaines organisations inscrivent le transfert dans leur planification et se donnent un plan d'action ou de développement professionnel basé sur l'utilisation des résultats de la recherche. De leur côté, des commissions scolaires intègrent le transfert dans les conventions de gestion et de réussite avec les établissements.

Dans les milieux de la recherche, les autorités disent avoir la responsabilité d'influencer les comités d'évaluation afin de les amener à considérer l'intérêt des publications professionnelles, qui sont encore peu reconnues dans l'évaluation du dossier professoral.

CE QUI POURRAIT OU DEVRAIT ÊTRE FAIT

Des participants pensent que les autorités devraient aller plus loin en inscrivant le transfert dans la mission des organisations. Pour cela, il faut faire davantage connaître et reconnaître les avantages du transfert et ses impacts sur la réussite des élèves.

2

EXERCER UN LEADERSHIP

CE QUI SE FAIT

Le leadership est une condition essentielle à la réalisation de projets de transfert et la volonté est nécessaire à tous les niveaux de décision. Des directions d'établissement et des commissions scolaires disent exercer leur leadership de diverses façons : structure de collaboration entre la recherche et la pratique, stimulation de l'intérêt des praticiens, développement de la réflexion critique chez le personnel, etc.

CE QUI POURRAIT OU DEVRAIT ÊTRE FAIT

Le soutien des autorités est essentiel pour avoir du temps à consacrer au transfert. Le temps demeure un enjeu de taille. Les directions d'établissement estiment devoir contribuer au développement d'une culture qui valorise la recherche pour répondre aux besoins identifiés. Elles doivent également acquérir une culture de suivi et d'évaluation des pratiques.

3

PRENDRE EN CONSIDÉRATION LES BESOINS DES MILIEUX DE PRATIQUE

CE QUI SE FAIT

Plusieurs participants aux ateliers ont souligné l'importance de partir des besoins exprimés par les milieux de pratique pour concevoir des projets de recherche et trouver des solutions ensemble.

CE QUI POURRAIT OU DEVRAIT ÊTRE FAIT

Les autorités doivent veiller à ce que les projets de recherche et de transfert répondent aux besoins des milieux de pratique, qu'ils soient adaptés à leur réalité et à leur culture, qu'ils soient concrets, pertinents et bien accueillis. Les commissions scolaires devraient conclure des ententes de partenariat avec des universités afin d'assurer une plus grande proximité entre les praticiens et les chercheurs. De leur côté, les chercheurs doivent se préoccuper de la pertinence sociale de leurs travaux et s'ouvrir davantage aux milieux de pratique pour être en mesure de saisir les problématiques, les préoccupations des milieux et les enjeux auxquels ceux-ci font face.

4

COLLABORER ET FAIRE CONVERGER LES ACTIONS

CE QUI SE FAIT

La synergie entre des expertises variées et complémentaires serait gage de succès dans la mise sur pied de projets de transfert rassembleurs et formateurs. Des exemples tels que le portail Classe multiâge en réseau, le travail de veille collective et le projet Agora de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) illustrent le partage entre pairs des informations recueillies, des actions menées, de l'expertise, etc.

CE QUI POURRAIT OU DEVRAIT ÊTRE FAIT

On souligne l'importance de développer une culture de l'échange et de la confrontation des idées, du décroisement et de la concertation. On suggère d'établir de plus nombreuses collaborations intersectorielles pour échanger de l'information et se donner des services en commun. On pense aussi qu'il faudrait consacrer davantage de moyens à la veille informationnelle partagée. Très valorisé par les participants, on fait toutefois remarquer que le travail en collaboration n'est pas toujours chose facile. Il faut apprendre à respecter l'autre et à trouver un terrain d'entente entre les partenaires

5

RECOURIR À UNE DIVERSITÉ DE MOYENS FACILITANT L'ACCÈS AUX CONNAISSANCES

CE QUI SE FAIT

Les moyens utilisés pour diffuser et avoir accès aux connaissances sont nombreux et diversifiés afin de correspondre aux besoins des publics visés.

CE QUI POURRAIT OU DEVRAIT ÊTRE FAIT

Il importe de faire un tri dans les informations à diffuser, choisir les plus efficaces, les adapter dans un format convivial et les rendre disponibles au moment opportun. Il est proposé de faire converger les divers moyens existants, de mieux coordonner les ressources, d'identifier des cibles communes, de se concerter davantage, d'utiliser des relayeurs d'information capables d'influencer les autres de même que des agents multiplicateurs. Certains suggèrent de créer un guichet unique.

6

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT

CE QUI SE FAIT

Le transfert de connaissances et la validation des pratiques sont des approches de développement professionnel très efficaces. Par ailleurs, on cite le Programme de soutien à la formation du personnel scolaire (Chantier 7) comme exemple de mesure facilitant l'accompagnement.

CE QUI POURRAIT OU DEVRAIT ÊTRE FAIT

Les participants aux ateliers sont d'avis qu'il faut instaurer une culture du développement professionnel dans les milieux scolaires et que les chercheurs devraient être mieux formés au transfert.

Plusieurs ont mentionné l'importance de développer des démarches d'accompagnement jusqu'à l'étape de l'application des connaissances. À cet égard, le rôle de l'intermédiaire pourrait être joué par les conseillers pédagogiques qui deviendraient alors une source de référence pour les écoles. On suggère la création d'un réseau d'agents de transfert.

7

MENER DES PROJETS DE RECHERCHE COLLABORATIVE

CE QUI SE FAIT

Certains pensent que la production de connaissances n'est pas l'apanage de la recherche. Les savoirs d'expérience doivent également être pris en considération.

Les projets de recherche réalisés en milieu de pratique permettent aux chercheurs de comprendre les besoins des enseignants et d'ajuster leur façon de voir. Quant aux praticiens, ils se familiarisent ainsi avec les concepts de la recherche.

CE QUI POURRAIT OU DEVRAIT ÊTRE FAIT

Des participants estiment qu'il doit y avoir un partage de connaissances entre les chercheurs et les praticiens : les chercheurs doivent davantage prendre en considération les savoirs de pratique et en reconnaître la valeur, comme les praticiens doivent tenir compte des connaissances issues de la recherche et les intégrer dans leurs pratiques.

8

MENER DES PROJETS DE RECHERCHE COLLABORATIVE

CE QUI POURRAIT OU DEVRAIT ÊTRE FAIT

Plusieurs commentaires ont porté sur la définition du transfert. Il importe de se donner une compréhension commune du transfert. On indique également que les rôles et les responsabilités des acteurs en transfert doivent être précisés encore davantage. Il faut approfondir la connaissance sur le transfert, en tirant des enseignements des expériences qui ont été menées.



DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE DE TRANSFERT ET DE COLLABORATION EN ÉDUCATION : ENJEUX, DÉFIS ET PISTES DE SOLUTION¹

Un panel de clôture composé de quatre intervenants a été invité à s'exprimer sur les enjeux et les défis à relever pour développer une culture de l'appropriation et de l'application des connaissances ainsi que sur les solutions réalistes à envisager pour y arriver en tenant compte du contexte actuel.

Les panélistes ont repris l'idée de préciser de quels savoirs on parle (des savoir-faire, des savoir-être?) et comment les démocratiser, c'est-à-dire les rassembler et les rendre accessibles à toutes les écoles.

Ils se sont demandé comment faire une place aux organismes communautaires et si les intervenants en transfert sont suffisamment formés. Ils ont également posé la question de savoir sur quoi au juste devrait porter la recherche.

Actuellement, le défi est de rassembler tous les partenaires. Pour les écoles, il importe d'établir la crédibilité des directions à cet égard, de disposer d'un lieu centralisé d'accès et d'un intermédiaire offrant un accompagnement.

Enfin, les panélistes ont insisté sur la nécessité de la collaboration entre les chercheurs et les intervenants sur le terrain. Le lien de confiance et l'ouverture sont des données importantes afin d'assurer l'accueil du chercheur et de trouver des solutions aux problèmes ciblés.

¹ Veuillez noter que les éléments recueillis lors de l'événement ont été compilés et seront traités lors des rencontres du groupe de travail sur le 2^e Symposium sur le transfert des connaissances en éducation.



© Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2014
© Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec, 2014

ISBN 978-2-923232-26-3

Dépôt légal - Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2014
Dépôt légal - Bibliothèque et archives nationales du Canada, 2014

2^e trimestre 2014

Une réalisation du :



Le CTREQ est un organisme de liaison et de transfert en innovation sociale qui a pour mission de promouvoir l'innovation et le transfert de connaissances en vue d'accroître la réussite éducative au Québec. Il base ses actions sur les pratiques innovantes et les connaissances scientifiques.

2960, boulevard Laurier, Iberville III, bureau 212
Québec (Québec) G1V 4S1

Tél. : 418 658-2332 Téléc. : 418 658-2008
info@ctreq.qc.ca | www.ctreq.qc.ca